



# EN COM'1

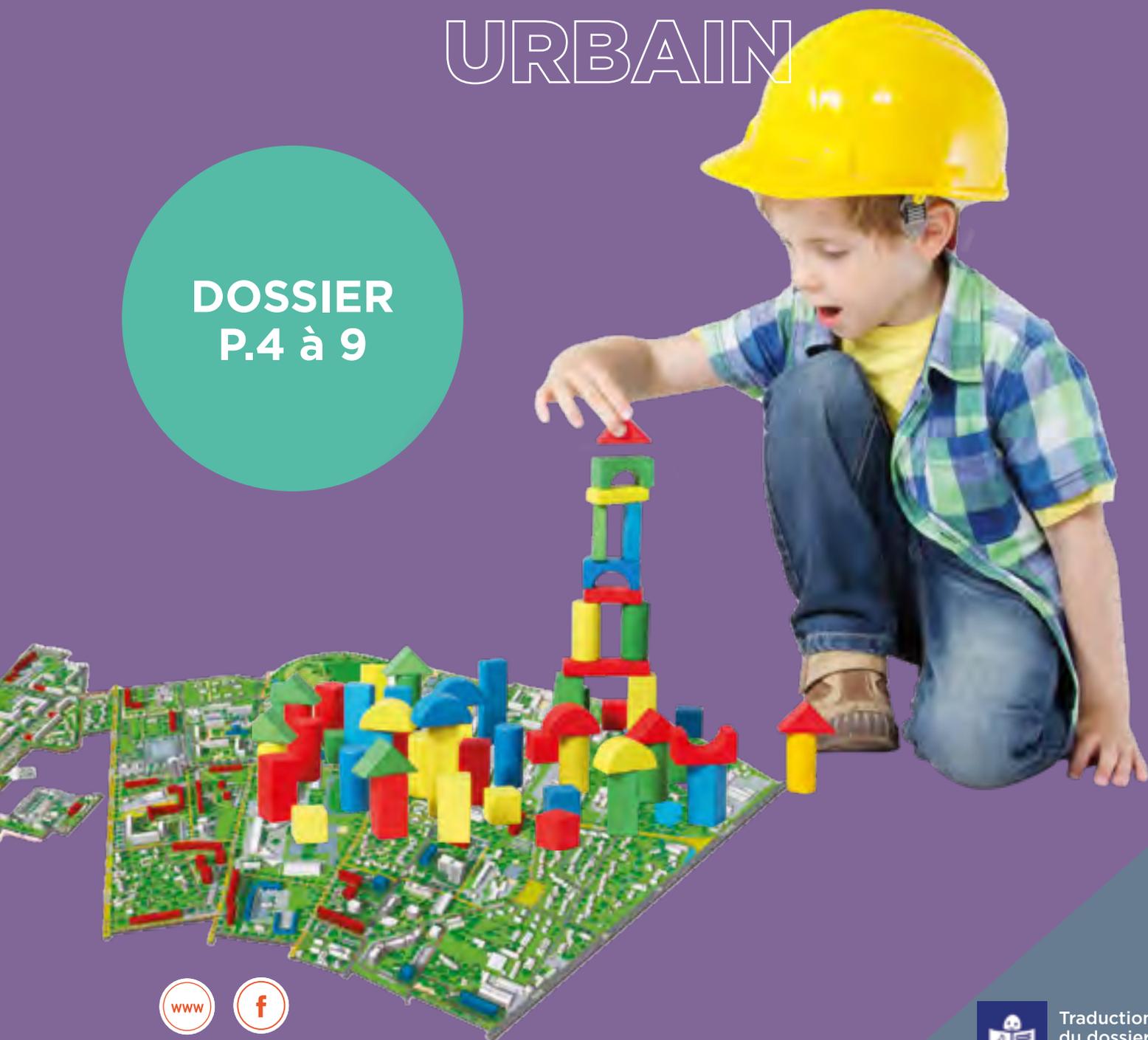
Le mag' de Bourges Plus

## # 10

DEC 2022

# NOUVEAU PLAN DE RENOUVELLEMENT URBAIN

DOSSIER  
P.4 à 9



[agglo-bourgesplus.fr](http://agglo-bourgesplus.fr)



Traduction  
du dossier  
en FALC p.9

# ACTUS ACTUS ACTUS

## UNE MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR LE TERRITOIRE

Mutuale a été retenue pour être la mutuelle de territoire de la Communauté d'agglomération. Désormais les habitants de l'agglomération peuvent bénéficier de l'offre « Mut'Village », une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de Bourges plus. Des réunions publiques pour présenter ce dispositif ont eu lieu sur les communes de l'agglomération.

Contact : 02 54 56 41 41



## LES RDV de l'eau SE POURSUIVENT

Le 8 novembre dernier, une journée de travail rassemblant des élus, des acteurs socio-économiques du territoire, des techniciens, des professionnels des métiers de l'eau et des agents de l'agglomération s'est tenue au Creps de Bourges. Elle a permis des échanges constructifs autour de la mobilisation des citoyens autour des enjeux de l'eau et un travail sur la construction d'une vision commune des enjeux à relever dans un contexte de changement climatique.

Avec le légo pour stimuler la créativité collective !



## 20 970 EUROS POUR MEHUN-SUR-YÈVRE

La commune de Mehun-sur-Yèvre a remplacé d'anciens jeux vétustes par de nouveaux jeux pour enfants sur l'école du centre et au jardin du Duc de Berry. Ce projet a bénéficié d'un fonds de concours de l'Agglomération de 20 970 euros. Des jeux qui font le bonheur des enfants !



## 56 102 EUROS POUR LE BOULODROME DE TROUY

La commune de Trouy a réalisé un boulodrome. Ce projet a bénéficié d'un fonds de concours de l'Agglomération de 56 102 euros. Un bel équipement pour les boulistes de Trouy.

# EDITO



C'est un hiver inédit qui s'annonce. Un hiver avec une énergie chère et des contraintes redoutées sur le pouvoir d'achat de chacun.

Parce que la solidarité ne doit pas être un vain mot, parce qu'il y a encore près de 10 % des habitants qui n'ont pas de complémentaire santé, les élus du conseil communautaire de Bourges Plus ont choisi de mettre en place un partenariat avec Mutuale.

Mutuale est une mutuelle de la région. Elle s'est engagée sur des tarifs, un niveau de prestations et une grande proximité. Des informations et des permanences sont proposées dans les communes de l'agglomération.

Les personnes âgées sont sans doute celles qui trouveront le plus d'intérêt à se renseigner. Parce qu'ils et elles ne bénéficient pas d'une complémentaire d'entreprise, les salariés précaires, les jeunes et les travailleurs indépendants peuvent aussi être concernés par cette proposition. Avoir une complémentaire santé est indispensable pour

bénéficier des prises en charge à 100 % pour les prothèses dentaires, auditives et la lunetterie. C'est aussi la possibilité d'accéder à des soins dans de bien meilleures conditions de remboursement. N'hésitez pas à prendre contact au 02 54 56 41 41.

En cette fin d'année, le bureau communautaire se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Irène Félix.*

**Irène FÉLIX**

*Présidente de Bourges Plus*

## SOMMAIRE



**EN COM'1** | **#10**  
Le mag' de Bourges Plus | DÉCEMBRE 2022

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Olivier Chaussy / Maryline Prévost • Photos : Lydia Descloux / Bourges Plus • Conception/Infographie : Camille Baudry / Noémie Léonard / Justine Chataigner • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF ( professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Léonce Deprez • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

## ET TOUJOURS...

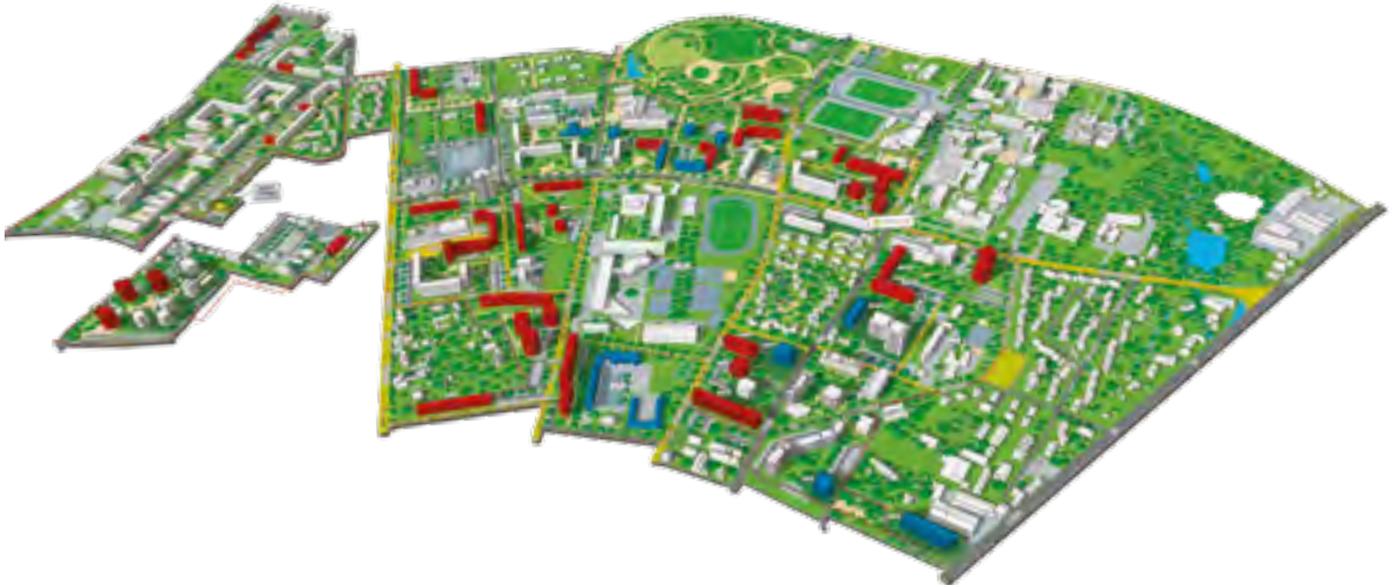
**P.18** Comment ça marche ?

**P.19** Temps forts



## EN ACTIONS

# NOUVEAU PLAN DE RENOUVELLEMENT URBAIN : CONSTRUIRE NOTRE AVENIR



Après le premier Plan de Renouvellement Urbain, l'Etat a décidé de mettre en place un second programme. Bourges a été retenue pour bénéficier du NPNRU\*. Cet été, un avenant à la convention initiale a été accepté – plus ambitieux et plus en conformité avec les besoins réels des habitants des quartiers Chancellerie Gibjoncs Moulon. Présentation.

### A quoi pourrait ressembler le quartier Chancellerie-Gibjoncs-Moulon d'ici 10 – 15 ans ?

Avec des logements pour la famille comme pour les aînés, pour les locataires, comme pour ceux qui veulent faire construire, le quartier va se métamorphoser considérablement. L'amélioration du cadre de vie est au cœur de l'action avec enfin un accord en vue pour restructurer Cap Nord. Les espaces publics seront adaptés pour faire face aux chaleurs à venir. En plus de l'école Paul Arnault dont la rénovation démarrera au cours de l'été 2023, l'école des Pressavois va faire peau neuve. En complément du guichet France Services, inauguré à la Poste des Gibjoncs, plusieurs pôles de service verront le jour à terme : Pôle animation sociale, pôle santé, pôle Culture et Citoyenneté.

### Construire avec les habitants

Plusieurs étapes sont encore nécessaires à la réalisation de ce nouveau projet. La période de travaux se déroulera sur 10 ans. Alors que le premier projet sur la Chancellerie s'est achevé en 2018, le nouveau programme s'achèvera en 2030. Des espaces de concertation sont ouverts aux habitants, aux associations et aux acteurs locaux avec la création de la Maison du projet, des rencontres hors les murs et la mise en place du conseil citoyen. Ils et elles participent aux instances du contrat de ville et du programme de rénovation urbaine.

Le témoignage d'un membre du conseil citoyen, lors de la présentation du projet, a pesé fortement pour obtenir l'accord de l'ANRU ! Merci à lui !

\*Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

# SIGNATURE DU NPNRU

Le 30 juin dernier une délégation de l'Agglomération de Bourges Plus et de la Ville de Bourges, Présidente et Maire en tête, présentait un dossier ambitieux pour infléchir le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de Bourges devant le Comité d'Engagement de l'ANRU réunissant l'ensemble des partenaires financiers. L'avis du Comité d'engagement du 13 septembre valide cette ambition renouvelée pour les quartiers Chancellerie-Gibjoncs-Moulon avec une reconstitution de logements sociaux portée à 300 (et non 102 comme dans la convention initiale). Il acte également l'engagement des partenaires pour la réhabilitation du centre commercial Cap Nord, le financement de la réhabilitation de l'école des Pressavois. L'avis consacre surtout une vision du quartier à 10 ans qui fait le pari d'un habitat renouvelé, d'un pôle d'attractivité économique, éducatif, et d'innovation sociale, pour améliorer le quotidien des Berruyers et placer l'habitant au cœur du projet.



## LES OPÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT :

- **La démolition de 108 logements** (Cité Louis Loucheur). Au total 1600 logements seront démolis.
- **La résidentialisation** (privatisation du terrain proche de l'immeuble) de 68 logements (avenue de Lattre de Tassigny). Au total 606 logements seront résidentialisés
- **La reconstruction de 128 logements sociaux supplémentaires** dans le quartier (portant la reconstitution sur site à 180)
- La reconstruction de **70 logements sociaux supplémentaires** hors quartier (portant la reconstitution hors site à 120).
- Une programmation complétée par **un projet résidence autonomie et un projet d'habitat participatif.**
- **La reconstruction complète de Cap Nord.**
- **La rénovation de l'école des Pressavois.** Au total, 2 écoles seront rénovées.
- **Et toujours : l'aménagement des espaces publics et les futurs pôles de service :** pôle santé, pôle culture et citoyenneté, pôle animation sociale.
- Etude sur **l'accompagnement des copropriétés en difficulté** (Merlattes et Jacques Cœur).

# MAISON DU PROJET

UN LIEU POUR « VOUS ACCUEILLIR, VOUS INFORMER ET ÉCHANGER »

**Permanence :** Vendredi 10h - 13h

> **Ateliers de co-production**, balades urbaines, visites de chantiers

> **Actions pédagogiques** de la maternelle à l'enseignement supérieur

> **Expositions, cartes, brochures**, kit, carnet de contribution, compte rendu....

> **Lieu de réunions :**

Techniciens (projets, travaux)

Conseillers citoyens Chancellerie Gibjoncs Moulon (réunion 1 fois par mois le mercredi de 18h30 à 20h30)

> **Contact :**

renouvellementurbain@agglo-bourgesplus.fr  
02 48 67 57 11

> **Venir nous voir :**

210 avenue du Général de Gaulle 18000 Bourges  
Agenda : site internet



## LES PARTENAIRES DU PROJET

La réussite des programmes repose sur une démarche partenariale qui se traduit par des projets portés par les élus locaux, les bailleurs sociaux, les associations ou collectifs d'habitants, les services de l'Etat...



## LE CONSEIL CITOYEN, « Pour améliorer la vie des habitants »

Un lieu d'échanges, de partage, d'écoute des besoins, de recueil de la parole des habitants pour faire émerger et/ou remonter les problématiques, les atouts. Il est composé des habitants de Chancellerie-Gibjoncs-Moulon ainsi que des associations de quartier

**i Info** facebook : conseilcitoyen.bourgesnord  
conseilcitoyenbourges.nord@hotmail.com



Atelier de concertation à la salle pour tous.

## LE PLAN DE RENOUVELLEMENT EN ACTION



Le foudroyage des tours du Grand Meaulnes de l'OPH du Cher Val de Berry, en mai 2021 a été la première opération sur le terrain. Des aménagements temporaires sont en cours en attendant le projet définitif.



La démolition par grignotage de l'ancien Siège de L'OPAC, au 207 route de St Michel et de l'OPH du Cher Val de Berry a été réalisée en décembre 2021. Un aménagement temporaire est à l'étude.

## LA RÉHABILITATION DES RÉSIDENCES DE LA S.A.HLM FRANCE LOIRE (en cours) :



Résidence Rainettes



Résidence Flots



Résidence Ondines

## FAVORISER L'INSERTION ET L'EMPLOI

Dans le cadre des opérations financées par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, les maîtres d'ouvrage (Val de Berry, France Loire et la ville de Bourges) s'engagent à réserver des heures de travail aux habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Prométhée Cher est chargé par Bourges Plus de suivre la mise en place de

« clauses sociales ». Son rôle est de mettre en relation ceux qui construisent et aménagent et ceux qui accompagnent les demandeurs d'emploi. Depuis 2021, 98 personnes ont travaillé à travers le dispositif clauses sociales sur des missions liées aux démolitions et aux réhabilitations dans les quartiers nord de Bourges.



## Christine Cheze-Dho

Membre du bureau communautaire

« Commerce - Artisanat - Economie Sociale et Solidaire NPNRU  
(Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain)  
Action Cœur de Ville - Petites Villes de Demain »

### Pourquoi avoir renégocié la convention initiale ?

*« De nouvelles ambitions en matière de renouvellement urbain et social ont été exprimées et souhaitées. Une offre nouvelle d'équipements a été mise en avant. Elle se doit d'être plus en synergie avec ceux existants ainsi qu'avec les structures associatives présentes dans un souci de maillage de tout le quartier :*

*- des espaces publics de qualité renforçant la trame verte et les liaisons douces, affirmer par exemple l'avenue de Lattre de Tassigny en voie inter-quartier permettant une liaison transversale entre les marais de Bourges et la plaine du Moulon*

*- un projet Cité éducative de Bourges tourné vers la coéducation (labellisation février 2022)*

*- un Plan école - programme de transformation de toutes les écoles à hauteur de 40 millions d'€ sur 10 ans pour construire l'école de demain (2 établissements scolaires sur le quartier)*

*- un projet territorial de santé articulé autour du nouveau centre de santé municipal, du Contrat Local de Santé de Bourges et d'un projet petite enfance et parentalité*

*- un TERRITOIRE ÉMERGENT - TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE - construit avec des partenaires de l'emploi et de l'insertion... comportant la mise en place dès cette année du comité local de l'emploi (CLE). Le Territoire d'intervention acté étant le quartier des Gibjoncs + les Marais. Ce dispositif de territoire doit permettre le retour à l'emploi de personnes privées d'emploi de longue durée*

*- un projet de laboratoire culinaire (projet BGE, ADIE) permettant de professionnaliser les savoir-faire importants sur le quartier*

*- la recomposition commerciale*

*- conforter l'offre de service existante pour couvrir l'ensemble du quartier : pôles (culturel, social, sanitaire, commercial) et services publics de proximité (mairies annexes, La Poste, Maison France services).*

*- une réflexion sur un volet économique et l'intégration de franges comme celle du Sud où l'on trouve un pôle de formation structuré (IUT, CFA, Ecole d'action sanitaire, un lycée, l'ancien site d'AXERREAL)*

*- le projet pour le site AXERREAL, porté par l'agglomération, projet de production culturelle (et non de diffusion) faisant candidature à l'appel à projet « quartiers culturels créatifs. Un Pôle avec des atouts importants d'un point de vue paysager avec le Parc des Gibjoncs ou l'accessibilité comme la proximité de la gare SNCF.*

*Ce pôle peut être un potentiel pourvoyeur d'activités économiques, culturelles pouvant impacter par capillarité le quartier des Gibjoncs. »*



## COMBIEN CELA VA-T-IL COÛTER ?

**156 M€** D'investissements sur le territoire répartis entre les financeurs suivants :

**63 M€** ANRU et (**6 M€** prêts Action Logement)

**49 M€** bailleurs sociaux (France Loire et Val de Berry)

**26 M€** Ville de Bourges

**9 M€** Bourges Plus

**9 M€** Autres (Région, Europe, C.D du Cher...)



Balade Urbaine



Plaine du Moulon

## **L'agglomération et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain**

La ville de Bourges et son quartier Chancellerie-Gibjoncs-Moulon font partie du NPNRU.

Le NPNRU c'est le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

En juin 2022 une modification au NPNRU est signée pour tenir compte de l'avis des habitants.

Le NPNRU est mis en place par l'agglomération et la ville de Bourges.

Le NPNRU a pour but d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier Chancellerie-Gibjoncs-Moulon par :

- L'ouverture du parc naturel sur l'Avenue de Lattre
- L'évolution des espaces utilisés par tous
- La création de services proches concernant les activités sociales, la santé, la culture et la citoyenneté

Le NPNRU permet d'avoir une vision du quartier dans 10 ans avec :

- La démolition et la reconstruction de logements
- L'amélioration du centre commercial CAP NORD
- Une résidence autonomie qui propose des logements aux personnes âgées avec certains services
- Un logement qui permet de vivre ensemble avec d'autres locataires et avoir un espace à soi
- La rénovation de l'école des Pressavois
- La résidentialisation de logements, c'est-à-dire rendre le terrain privé autour de l'immeuble
- L'amélioration des espaces naturels
- L'organisation des voies de circulation pour les piétons, vélos, voitures et bus

Des lieux d'accueil, d'informations et d'échanges sont créés pour les habitants, les associations de quartier et autres participants :

- Le Conseil citoyen
- La Maison du projet

Le NPNRU veut aider à l'emploi des habitants du quartier Chancellerie-Gibjoncs-Moulon avec l'aide de :

- Prométhée Cher
- Val de Berry
- France Loire
- L'agglomération et la ville de Bourges





# ENTREPRENDRE

## LES LAURÉATS DU CONCOURS DEFSTART 2022

Lors du Mondial de la Défense Eurosatory en juin à Paris, le Centre de ressources des Industries de la Défense (CID) a décerné les prix de son 2<sup>e</sup> Concours Defstart aux start-ups InMind-VR et Périphéral... avec, en bonus, un prix spécial du jury pour Global Smart Solutions. Focus sur les projets retenus.



**INMIND-VR**



**PERIPHERAL**

### 1<sup>er</sup> prix, 30 000€

hébergement au sein de la pépinière de Bourges : InMind-VR



Date de création : 2022



Fondateur : Stéphane Besnard, médecin, enseignant-chercheur au CHU de Caen, directeur scientifique et médical au sein de InMind-VR



Info sur [www.inmindvr.net](http://www.inmindvr.net)

La plateforme logicielle développée par InMind-VR facilite l'évaluation de façon rapide de toutes les capacités de l'humain sur le plan émotionnel, de l'orientation ou de la prise de décisions en fonction de contraintes - métier, pathologies, dégradation des environnements extrêmes. Ce système logiciel présente une librairie de tests préprogrammés ou créés par rapport aux besoins et vise l'instauration de protocoles de recherche ou d'évaluation accompagnés d'une analyse automatique des réponses et des résultats. Cet outil d'expertise neuroscientifique de terrain s'adapte déjà à de nombreux domaines : la recherche, la santé, l'aéronautique, l'industrie et, dans l'avenir, la défense.

### 2<sup>e</sup> prix, 20 000€

hébergement au sein de la pépinière de Bourges : Périphéral



Date de création : 2021



Fondateur : Aymar De La Mettrie, ingénieur, spécialiste de la prospective et de l'innovation, consultant comme responsable Innovation chez Décathlon



Info sur [www.peripheral.fr](http://www.peripheral.fr)

La technologie brevetée par Périphéral sollicite les réflexes de vigilance, oriente le regard et l'utilisateur lors de ses usages. Concrètement, cette application fait appel à des mécanismes inconscients du cerveau avec l'intégration de « petits éclairs » dans la zone de vision périphérique pour une orientation instinctive du regard. Cette technologie polyvalente peut s'intégrer dans des pourtours de lunettes, des casques, des appareils respiratoires de pompiers et dans une très large gamme de systèmes de vision. La communication entre utilisateurs permet d'afficher les positions relatives des autres membres d'une équipe, d'un groupe, et/ou de leur désigner un objectif précis.

Ces entreprises sont accompagnées dans leur croissance durant un an par la direction développement économique de Bourges Plus et la Chambre de commerce et d'industrie du Cher, en lien étroit avec l'écosystème local et national de la défense (DGATT, EMB, AID, GICAT etc.)

- 8
- C'est le nombre de candidatures éligibles à l'analyse du comité d'experts du Concours Defstart 2022



### Prix spécial du Jury

hébergement d'un an à titre gracieux à la pépinière de Bourges : Global Smart Solutions (GSR)



Date de création : 2019



Fondateur : Henri Delattre (avec 3 associés), responsable de l'entreprise composée de 9 salariés



Info sur [www.globalsmartrescue.com](http://www.globalsmartrescue.com)

Le système GSR récupère des informations de terrain grâce à un boîtier « intelligent » - la Little Alert Box -, via des capteurs à intervalles réguliers. Ce process collecte ainsi des données avant, pendant et après une catastrophe naturelle ou industrielle avec intégration d'une messagerie texte bidirectionnelle. Le système est prévu pour résister à des contraintes sévères et assurer, de manière continue, une transmission d'informations par WIFI, GSM ou satellite avec les capteurs dédiés : humidité, température, gaz volatile, fumée, pression, radioactivité, niveau d'eau, luminosité... L'alerte par la Little Alert Box est automatique en cas de paramètres environnementaux anormaux.



### PETIT RAPPEL...

En 2018, Bourges Plus crée le CID, démarche d'accompagnement, de promotion des savoir-faire des entreprises et du territoire et de mise en réseau, en matière de défense et d'aéronautique. En 2020, le CID lance durant la période Covid le 1<sup>er</sup> concours Defstart, avec pour objectif de favoriser l'émergence d'entreprises innovantes - start-ups françaises et européennes-, grâce à une offre de service complète axée sur leur développement en direction des marchés de la défense, industriels comme militaires.

CID - Centre de ressources des Industries de Défense | LinkedIn



# LE CHANVRE POUR UNE AGGLOMÉRATION PLUS DURABLE

Une filière locale de production de chanvre pour le bâtiment est en cours de structuration. Bon matériau pour l'isolation des bâtiments, le chanvre peut être cultivé localement. Bourges Plus, engagée dans une démarche de durabilité et de respect de l'environnement, soutient la démarche.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'utilisation du chanvre en construction va permettre de stocker jusqu'à 48 kg de CO<sub>2</sub> équivalent/m<sup>2</sup>, alors qu'une construction conventionnelle (parpaing et isolant) émet environ 100 kg de CO<sub>2</sub> équivalent/m<sup>2</sup>. Or, le CO<sub>2</sub> est l'un des principaux gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique.

Source : Construire en chanvre, 2020

Lien de la source : [https://www.construire-en-chanvre.fr/documents/pdf/bonnes-pratiques/rapport\\_filiere\\_chanvre\\_construction\\_2020-05.pdf](https://www.construire-en-chanvre.fr/documents/pdf/bonnes-pratiques/rapport_filiere_chanvre_construction_2020-05.pdf)



Afin de lancer une filière chanvre dédiée à l'écoconstruction, l'Agglomération de Bourges Plus a initié sur son pôle de formation bâti de Lahitolle des formations à destination des professionnels, avec l'association **Construire en Chanvre** et la **FAC** (formation des architectes du Centre). La culture du chanvre en filière courte et locale répond aux

attentes d'une agglomération plus écologique et plus durable. Elle est peu consommatrice d'azote et de produits phytosanitaires et limite les risques de pollution sur l'aire d'alimentation de captage du Porche sur laquelle elle est produite. Rappelons que **le captage du Porche représente près de 35% de l'eau potable distribuée** sur l'agglomération!

## UNE PLANTE AUX DÉBOUCHÉS MULTIPLES !

Le chanvre cultivé, *Cannabis sativa L. vulgaris*, est une plante originaire d'Asie centrale. Il ne faut pas le confondre avec son cousin, le chanvre indien, *Cannabis sativa L. indica*, qui est interdit en France.

Semée en avril-mai et récoltée à l'automne, cette culture ne nécessite pas d'irrigation, et surtout aucun pesticide et peu d'azote. Elle est plus intéressante pour la biodiversité que d'autres plantes cultivées (colza ou tournesol par exemple), et s'intègre très facilement dans la succession de cultures des agriculteurs par sa tolérance à tous les types de sol, en améliorant la structure du sol et en étouffant les plantes non semées.





## LE CHANVRE, UN ATOUT POUR LA CONSTRUCTION

- ISOLANT ACOUSTIQUE, meilleur que les laines minérales à même épaisseur.
- ISOLANT THERMIQUE, proche des isolants minéraux avec une capacité à ralentir le transfert de chaleur. Il faut 10h pour que la chaleur du soleil traverse un isolant de 30 cm de laine de Chanvre, contre 4h à 6h pour une laine minérale.
- TAMPON HYDRIQUE, il apporte un confort maximum, en régulant l'humidité de la maison.
- UN ISOLANT « CLASSIQUE » aura tendance à perdre en performance avec l'humidité. A contrario, le chanvre amortit les variations de température et réduit le besoin énergétique.
- ISOLANT IMPUTRESCIBLE qui se tasse peu avec le temps, n'attire pas les rongeurs et reste agréable à la pose.

### DES ACTIONS...

Bourges Plus, cherche à faire découvrir et encourager l'usage du chanvre et de façon plus générale des écomatériaux dans la construction. Ainsi, le 28 juin 2022, Irène Félix, présidente de Bourges Plus, et Marc Stoquert, membre du bureau communautaire, sont allés à la rencontre des agriculteurs producteurs, en compagnie de professionnels de toutes la filière (Centrale de distribution, bailleurs sociaux, architectes, entreprises du bâtiment, partenaires consulaires et représentants institutionnels...).

Une étude a été lancée, afin de définir le cadre du montage d'une filière (surface de production nécessaire, opportunités de développement, besoin de consommation locale et enviroannante, métiers du bâtiment en capacité d'utiliser le chanvre...).

Une première formation a été lancée en octobre 2022 au pôle de formation bâti-énergie de Lahitolle, en partenariat avec la FAC (Formation des Architectes du Centre) et **Construire en Chanvre**, qui fédère de nombreux professionnels du chanvre dont des formateurs. Elle

est à destination des architectes et maîtres d'œuvre, qui pourront porter cette approche dans les projets de construction/rénovation.

### ... ET DES AIDES

Le chanvre est un écomatériau aux nombreux débouchés, en matière de construction bâti, qui est produit sur le territoire du Cher et en partie dans l'agglomération de Bourges. Cependant, consciente de la difficulté de franchir le pas de l'écoconstruction/rénovation, Bourges Plus a inclu des primes spécifiques dans ses dispositifs d'accompagnement auprès des propriétaires de maison : pour la rénovation globale et performante avec la plateforme énergie'nov, ainsi qu'à titre expérimental pour quatre projets de construction neuve à la ZAC des Breuzes. Elle a aussi inscrit l'intégration de biomatériaux dans la construction du futur gymnase universitaire. Et ce sera bois et chanvre !

**CONTACT : Maison de l'Habitat de Bourges Plus au 0 800 732 140 (N° Vert) - 4 cours Avaricum.**



**Marc STOQUERT,**  
Membre du Bureau "Eau potable, transitions agro-écologique et agro-alimentaire, énergies renouvelables et ressources humaines"

*« L'agglomération pour protéger son captage sur le territoire du Porche, incite les agricultures à semer du chanvre, en menant une politique de filière pour répondre à leurs attentes économiques. Plusieurs agriculteurs associés au sein de Berry Chanvre, cultivent et vendent leur production. Les perspectives pour 2023, sont de 80 hectares au lieu de 40 cette année.*

*Une étude est menée avec la DREAL (la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Elle va nous permettre de réfléchir, à cette transformation sur notre territoire.*

*Avec cette culture nous rentrons dans un processus d'économie circulaire, porté par l'Agglomération, en lien avec l'Ademe ».*

### Le Défi Alimentation revient !

Le premier atelier se tiendra le **vendredi 13 janvier, à 18h30**, à la salle des Fêtes de la Grange au Subdray. Si vous voulez découvrir et tester en direct les principes de la cuisine anti-gaspi, inscrivez-vous !

Atelier gratuit, accessible dans la limite des places disponibles

**Inscription obligatoire auprès de Bioberry : 06.08.01.40.08**





## COMPÉTENCE

# DÉCHETS MÉNAGERS DU NOUVEAU DANS LE BAC JAUNE !

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages ménagers seront collectés dans le bac jaune et triés au nouveau centre de tri des 4 vents, à Bourges. Mode d'emploi.

**TOUS LES Papiers ET TOUS LES Emballages SE TRIENT !**

- TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE** (NOUVEAU)
- BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES AVEC BOUCHON**
- TOUS LES PAPIERS SANS EXCEPTION**
- CARTONNETTES ET BRIQUES ALIMENTAIRES**
- EMBALLAGES MÉTALLIQUES**

### NOUVELLES RÈGLES, NOUVEAUX OBJECTIFS !

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, Bourges Plus étend les consignes de tri des déchets acceptés dans le bac/sac jaunes pour recycler **l'ensemble des papiers et emballages**.

Concrètement, en plus des déchets habituels (**papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métal, bouteilles et flacons en plastique**) les emballages jusqu'alors non triés comme **les sachets / sacs plastiques, pots, barquettes, contenants en polystyrène, blisters...** sont à déposer dans le bac. Ces consignes valent également pour les colonnes d'apport volontaire de tri des résidences.

Elle s'applique à l'ensemble des communes de Bourges Plus, sans impact sur les plannings de collecte par secteur (le prestataire Suez a réadapté les tournées pour absorber le volume augmenté de 25 %, NDLR).

### À NOTER

Si votre bac jaune est trop petit, il est possible de demander la taille au-dessus (livraison gratuite) au 0 800 897 730, par mail à [service.environment@agglo-bourges-plus.fr](mailto:service.environment@agglo-bourges-plus.fr) ou via le QR Code (ci-contre) pour télécharger le formulaire de demande.

Petit mémo récapitulatif, il est inutile de laver les déchets (pots, barquettes...), il suffit de bien les vider ; les contenants ne doivent pas être imbriqués (un pot de yaourt dans une barquette) mais peuvent être compactés ; on ne dépose pas les déchets dans un sac opaque.





## UN NOUVEAU CENTRE DE TRI PLUS PERFORMANT

Les déchets triés seront envoyés au nouveau centre de tri, route des 4 vents, à Bourges.

Cet équipement performant de proximité construit en 2022, est issu du travail commun de 16 collectivités du Cher, de la Nièvre et de l'Indre, correspondant à 500 000 habitants, réunies au sein de la SPL TRIINC (Société Publique Locale Tri Indre-Nièvre-Cher).



### POUR RAPPEL

L'extension des consignes de tri répond à la loi avec pour objectif national de recycler **au 1<sup>er</sup> janvier 2023**, l'ensemble des papiers et emballages (\*).

Ces règles doivent par ailleurs permettre de répondre à plusieurs enjeux majeurs :

- **Simplifier le tri pour les habitants** (tous les papiers et emballages dans le même bac pour une démarche facilitée)
- Recycler davantage pour **limiter les déchets, la consommation de matières premières, la consommation énergétique et l'émission de gaz à effet de serre** (le recyclage est moins énergivore et émetteur que la production neuve).

Une information avec un rappel des consignes de tri pour l'ensemble des déchets sera diffusée, par courrier, auprès des habitants de Bourges Plus. Les règles sont données. À chacun, désormais, de les appliquer !

(\*) - l'extension des consignes de tri a été inscrite dans la loi de transition énergétique pour la Croissance verte de 2015



**Yvon BEUCHON,**  
vice-président délégué  
à la gestion des Déchets et  
à l'Économie circulaire

« C'est une obligation, pour toutes les collectivités chargées du ramassage et du traitement des ordures ménagères que d'organiser la collecte, le tri et la valorisation de tous les emballages à compter du début d'année 2023.

Nous serons au rendez-vous grâce à la mise en service de l'usine de traitement dont la construction s'achève à l'initiative des gestionnaires de ce service du Cher, de la Nièvre et d'une petite partie de l'Indre.

Mais c'est aussi une obligation pour tous les foyers de procéder à ce tri et de mettre scrupuleusement absolument tous les emballages dans le bac (ou le sac) jaune.

Cela doit devenir un réflexe général observé par tous, aussi évident que de rouler à droite sur la route.

Ce n'est plus : **"je trie si je veux"** mais **"trier, c'est obligé"**. L'inobservation de cette obligation peut désormais, par la Loi, être réprimée et verbalisée.

Pourquoi, soudain, une telle exigence ? Parce que la Terre croûle sous les déchets, notamment plastiques et que les océans eux-mêmes en sont saturés. Parce que la Terre ne peut pas fournir indéfiniment des matières si vite gaspillées. Il faut réemployer et pour réemployer, il faut trier. Tout a été mis en œuvre, dans nos 17 communes, pour le permettre et pour ne rien gâcher de ce qui peut être réutilisé par nos industries. Si nous nous y mettons tous, l'usine de Bourges produira annuellement 25 000 tonnes de matières-premières arrachées à nos poubelles ! »



# AGGLOBUS BOOSTE SON TRANSPORT À LA DEMANDE

## QU'EST-CE QU'UN SERVICE À LA DEMANDE ET COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est un service de transport public, appelé **VITABUS** qui fonctionne sur réservation. Il faut s'inscrire (la 1<sup>ère</sup> fois uniquement) et réserver ensuite son trajet par téléphone ou sur le site d'AggloBus. Je réserve pour l'aller et le retour - J'arrive à l'arrêt VITABUS 5 minutes avant mon départ.



JUSQU'À 17H

pour un trajet  
le lendemain  
matin

JUSQU'À 10H

pour un trajet  
dès 14h  
le jour même

JUSQU'À 17H

le vendredi  
pour un trajet  
le lundi matin



### V COMME VITABUS

Depuis septembre 2022, le service VitaBus est renforcé pour mieux desservir les communes qui ne bénéficient pas des lignes régulières du réseau AggloBus.

**Saint-Michel-de-Volangis (V2)**

**Arçay • Lissay-Lochy (V13)**

**Annoix • Saint-Just • Vorly (V15)**

sont concernées par cette amélioration.

Un Vitabus sera déployé sur Mehun sur Yèvre à partir de janvier 2023.

Le service fonctionne du lundi au samedi. Il vous facilite la vie et vous fait faire des économies !



### LE V2 RENFORCÉ À SAINT-MICHEL- DE-VOLANGIS

Nouveauté  
2022

1 aller et 1 retour  
supplémentaires

2 arrêts desservis : **Bourg et Petit Marais**  
Les horaires sont fixes, il suffit de choisir son horaire et de le réserver.



### V13 ET V15, UN SERVICE SUR MESURE

Nouveauté  
2022

Le service fonctionne  
sans grille horaire dès  
7h et jusqu'à 19h !

L'horaire estimé du départ vous est alors communiqué. L'horaire définitif vous est adressé par sms 20 minutes avant le départ.



### LE BONUS VITABUS

A Europe de  
nombreuses lignes sont  
en correspondance.  
Le samedi, le réseau est  
gratuit !

Flashez le QR code ci-contre pour consulter les horaires  
et réservez votre trajet ou sur [agglobus.transport-a-la-demande.fr](http://agglobus.transport-a-la-demande.fr)  
ou au 02 48 67 48 67 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)





## VOS FACTURES EN LIGNE



### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Agglomération propose un espace usager en ligne permettant de réaliser la plupart des démarches liées à vos contrats d'abonnement Eau et Assainissement.

#### **Vous pourrez contrôler vos consommations et ainsi suivre leur évolution au plus près.**

**Pour rappel 95 % des foyers sont équipés de compteurs en télérelève.** Leurs index sont notés au passage des camions bennes de collecte des ordures ménagères devant chez eux.

Suivez l'évolution de vos consommations, réalisez des économies !

#### **Vous pourrez consulter vos factures et ainsi gérer au mieux votre budget**

Nos équipes vous accompagnent pour éviter tout incident de paiement.

#### **Vous pourrez régler vos factures en ligne**

Vous avez votre facture en main et votre carte de crédit, réglez-la en toute sécurité sur le site PayFip du gouvernement.

A moins que vous ne choisissiez le prélèvement mensuel, auquel cas remplissez le formulaire téléchargeable et envoyez-le-nous avec votre RIB.

#### **Vous pourrez gérer vos abonnements**

**Un déménagement**, prenez la main sur tous les détails de votre abonnement en toute simplicité.

**Une fuite !** Remplissez le formulaire téléchargeable de « **demande d'écèlement** » de votre facture nous étudierons votre demande.

Vos coordonnées bancaires ont changé, modifiez-les directement en ligne.

### ET TOUJOURS...

#### • Un document à remplir

Un grand nombre de nos formulaires administratifs sont disponibles en téléchargement. Que ce soit pour une demande de souscription, de résiliation de contrat ou pour un devis de réalisation de branchement : remplissez les formulaires et faites-les nous parvenir pour gagner du temps.

N'oubliez pas les pièces à joindre, elles sont indiquées sur tous nos formulaires ...

#### • Un Service Clientèle à votre écoute

Posez votre question par téléphone 0800 897 730 : nos agents vous répondront au plus vite durant les horaires d'ouverture au public :

> lundi / mercredi / jeudi / vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h

> mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Vous pouvez aussi nous joindre par mail : [service.clientele@agglo-bourgesplus.fr](mailto:service.clientele@agglo-bourgesplus.fr)

Ou via le formulaire de contact du site de Bourges plus :

« Espace usager > une question ? »

[https://portail.agglo-bourgesplus.fr/contact\\_service\\_clientele](https://portail.agglo-bourgesplus.fr/contact_service_clientele)

### ATTENTION !

En dehors des horaires d'ouverture au public les appels au 0800 897 730 sont automatiquement basculés sur l'équipe d'astreinte.

Seules les **URGENCES TECHNIQUES** seront prises en compte.



# COMMENT ÇA MARCHE ?



## LE PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre Cher a été créé en 2019.  
Gros plan sur cette instance de coopération.



**4<sup>e</sup>** PETR  
de France  
en nombre  
d'habitants



**200 000**  
habitants  
sur le territoire  
du PETR



**97** communes  
sur le territoire  
du PETR



**17** agents

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre Cher est une instance de coopération et de dialogue entre les territoires. Il regroupe six établissements publics de coopération intercommunale : **les communautés de communes FerCher, la Septaine, Terres du Haut Berry, Cœur de Berry, Vierzon-Sologne-Berry et la communauté d'agglomération Bourges Plus.**

### UN OUTIL DE DIALOGUE ET D'ÉCHANGES

Le PETR a pour objectif de renforcer les coopérations territoriales et les capacités de développement

du territoire, grâce à une expertise territoriale spécialisée dans les domaines de la planification, de la contractualisation, du développement local et d'animation du dialogue territorial. C'est aussi un outil de dialogue et d'échanges de bonnes pratiques qui permet notamment aux présidents des communautés de communes de se rencontrer et d'échanger librement sur les sujets techniques ou d'actualités (aménagement du territoire, coût des fluides, coût des ordures ménagères..).

### TROIS MISSIONS POUR LE PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

#### Le projet de territoire / Le développement territorial

Il se décline en trois volets :

- **un volet alimentation** visant à favoriser la relocalisation, les circuits courts, une alimentation saine pour le plus grand nombre.
- **un volet santé** ayant pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et d'améliorer l'état de santé de la population par la prévention et par la coordination
- **un volet emploi et compétences**, qui a pour ambition d'améliorer la capacité du territoire à trouver de la main d'œuvre qualifiée pour les entreprises et de permettre aux habitants du territoire de trouver des emplois.

#### La gestion du Schéma de cohérence territorial (SCOT)

Ce schéma est un document de planification qui s'impose aux Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi).

Il oriente le contenu des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux. Il rend cohérent l'aménagement du territoire entre ce qui se fait à Bourges, ce qui se fait à Vierzon ou encore à Annoix.

#### La contractualisation

Le PETR assure la gestion d'enveloppes financières mises à disposition par l'Union européenne, l'Etat ou la Région. Elles permettent de soutenir des projets comme l'opération « Plantez le décor » avec des plantations de haies sur la commune de La Chapelle-Saint-Ursin ou du programme européen « Leader » sur un projet de maraichage pour une association d'insertion berruyère.

### UN COMITÉ SYNDICAL

L'organe de délibération du PETR est le comité syndical. Il est composé de 84 délégués qui représentent les six communautés de communes. Il a délégué une partie de ses attributions au bureau syndical, composé du Président, de 8 vice-Présidents et 8 membres du bureau, avec des élus issus de l'ensemble des 6 ECPI. **Alain Mazé (CA Bourges Plus) en est le Président.** Il est appuyé par huit vice-Présidents : François Dumon (CC Vierzon-Sologne-Berry), Camille de Paul de Barchifontaine (CC Haut-Berry), Irène Félix (CA Bourges Plus), Bernard Baucher (CC Cœur de Berry), Sophie Gogué (CC la Septaine), Fabrice Chabance (CC FerCher-pays Florentais), Jacques Peskine (CC Vierzon-Sologne-Berry), Franck Breteau (CA Bourges Plus).

# NOËL



LA CHAPELLE SAINT URSIN

Le traditionnel marché de Noël de la Chapelle Saint Ursin, organisé par le comité des fêtes, se tiendra le samedi 10 décembre, dès 9h, place de l'Eglise, avec près de 40 exposants.

Le Père Noël est attendu vers 18h. Venez nombreux pour lui donner votre lettre !



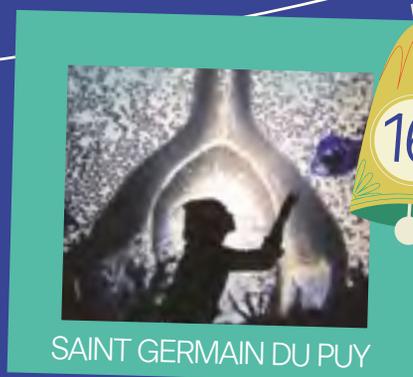
SAINT MICHEL DE VOLANGIS

Le vendredi 16 décembre, en fin d'après-midi, la mairie proposera à ses habitants de fêter Noël avec plusieurs animations qui se dérouleront à la fin du marché traditionnel.

Rendez-vous à 19h30 au City stade, rue du verger, pour un départ d'une retraite aux flambeaux à 19h45.

Un moment musical sera proposé à 20h15 à l'église du village, puis tous les participants se retrouveront au centre socio culturel pour une soirée « tartiflette », sur réservation au 02 48 69 35 74 ou au 06 13 25 96 15.

Enfin si le temps le permet, un feu d'artifice sera tiré.



SAINT GERMAIN DU PUY

Vendredi 16 décembre, la Ville de Saint Germain du Puy vous propose sa « boum de Noël » à 17h ainsi qu'un feu d'artifice à 18h30 avec l'arrivée du Père Noël.

Les enfants auront le privilège d'assister le lendemain à un très beau spectacle de Noël, « Théâtre d'ombres » avec la Compagnie Scolopendre. Deux représentations seront données à la bibliothèque municipale Marguerite Renaudat.

Dès 4 ans - gratuit sur inscription au 02 48 30 60 11



MEHUN-SUR-YEVRE

Le marché de Noël, organisé par le comité des fêtes de Mehun-sur-Yèvre, se déroulera le samedi 17 décembre, de 16h à 21h et le dimanche 18 décembre, de 10h à 18h, place du général Leclerc. Tout au long du week-end, le père Noël sera présent dans son chalet accompagné de ses lutins. Les enfants pourront profiter du stand de maquillage, des jeux en bois ou d'une balade à poneys. Pendant que les parents pourront déguster un verre de vin chaud, un cornet de châtaignes ou de la tartiflette...



SAINT DOULCHARD

Les 17 et 18 décembre, Varye se met à l'heure de Noël pour offrir aux petits comme aux grands un week-end magique et féérique !

Manèges, promenade en petit train dans la forêt enchantée, ateliers pour les enfants, lecture de contes de Noël et autres surprises sont au programme de ce nouvel événement.

A ne pas manquer non plus, le marché fermier de Noël, organisé par la Chambre d'agriculture du Cher et la ville de Saint Doulchard, le vendredi 16 décembre, de 10h à 21h, au Centre Socio-Culturel.



# Le Village de Noël



**Bourges**

**9 au 24 décembre 22**  
[www.village-noel-bourges.com](http://www.village-noel-bourges.com)

Au pied de la  
**CATHÉDRALE**



**BOURGES**  
*anime la ville !*